

La rédaction épïcène ou la féminisation des textes

La Conférence latine des déléguées à l'égalité a édité, en juin 2001, le guide romand d'aide à la rédaction administrative et législative épïcène *Écrire les genres*, réalisé par Thérèse Moreau.

Depuis sa diffusion, de nombreuses personnes ont féminisé leurs textes et le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme est régulièrement consulté pour répondre aux questions s'y rapportant.

Après quelques années de pratique, il est ressorti qu'une version simplifiée reprenant les règles de base de la rédaction épïcène faciliterait la tâche des personnes qui abordent pour la première fois ce type d'écriture.

Rappelons que le but de la féminisation est de traiter d'une manière égalitaire l'homme et la femme dans les écrits. Respecter le genre devrait aller de soi. Pourtant cette démarche ne fait pas l'unanimité et suscite même certaines critiques : elle trahirait l'Académie française et alourdirait les phrases par de nombreux traits d'union.

Pour répondre à la question du non-respect de l'Académie française, l'exemple suivant illustrera comment évolue une langue : avant d'être admis dans le dictionnaire un néologisme doit être largement utilisé dans le langage oral. Qui oserait encore dire « tendance » au lieu de « trend » ? Cet anglicisme a été définitivement adopté dans certains milieux. Alors pourquoi l'utilisation de « la cheffe » est-elle controversée ? Selon la même logique, c'est peut-être parce qu'il n'y en a pas assez ! La féminisation est une nouvelle forme d'écriture utilisée par des personnes qui sont convaincues que le langage n'est pas neutre, qu'il évolue et traduit une réalité sociale.

En ce qui concerne les traits d'union qui permettent d'exprimer le féminin au même niveau que le masculin (on ne met pas la femme entre parenthèses), l'exemple suivant démontre les nuances qu'apporte l'écriture féminisée. Soit la phrase :

« *Les étudiants de l'école d'ingénieurs partent en voyage d'études.* »

Il n'est pas possible de savoir s'il y a aussi des filles dans cette école et de surcroît qu'elles deviendront ingénieures au même titre que les garçons.

La phrase féminisée s'écrirait :

« *Les étudiant-e-s de l'école d'ingénieur-e-s partent en voyage d'études.* »

La féminisation permet de comprendre que des filles partiront aussi en voyage d'études et par ailleurs que cette école forme des filles ingénieures.

Comment se fait-il que la féminisation crée autant de réactions négatives, voire épidermiques ?

- D'une manière générale, les revendications féminines dérangent l'ordre établi ; c'est également le cas pour l'égalité salariale, la promotion des femmes à des postes de cadres, etc. La féminisation est un acte concret et symbolique en faveur de l'égalité des sexes.

- Écrire en respectant le genre demande un effort rédactionnel supplémentaire, car il est toujours difficile de rompre avec ses habitudes.

Par conséquent, il faut **OSER** le langage épïcène, en bousculant les stéréotypes. Ainsi, la nouvelle génération trouvera tout à fait naturel de lire « la rédactrice », « la ministre » ou « la plombière ». Cette démarche semble extravagante au XXI^e siècle, alors qu'au Moyen Age les professions étaient déjà féminisées : une coiffeuse, une chapelière, une maréchale ferrante.

Lorsque l'usage de la féminisation sera répandu, nous pourrons alors affirmer que notre société aura fait une avancée notable en faveur de l'égalité entre homme et femme.

Principes généraux : guide pratique

RAPPEL

- Votre texte s'adresse aussi bien à des femmes et qu'à des hommes.
- Osez innover.
- Féminiser c'est contribuer à plus d'égalité entre homme et femme.

Trait d'union

Le trait d'union est utilisé chaque fois que le féminin d'un substantif se termine par un e.

un-e étudiant-e
un-e citoyen-ne

Accord des participe passé, passé composé ou adjectif

On utilise aussi le trait d'union pour les accords du participe passé ou adjectif.

*Les **habitant-e-s** de Carouge sont **invité-e-s** à la fête de Noël organisée par la commune.*

Substantif qui ne se termine pas par un e au féminin

Il est nécessaire de différencier les deux substantifs en les écrivant entièrement.

*Ce message est adressé aux **collaborateurs** et **collaboratrices** du service de la comptabilité.*

Avec le déterminant le ou la

Le ou la candidat-e

Il est conseillé de commencer par le masculin puisque le mot candidat-e se termine par le féminin.

La même logique sera maintenue pour accorder le participe passé.

*Le ou la candidat-e seront **associé-e-s** à ce projet.*
(Avec le « ou », le verbe s'accorde au pluriel s'il n'y a pas d'idée d'opposition ou de disjonction)

*Le candidat ou la candidate seront **associé-e-s** à ce projet.*
(cette solution est aussi recommandée)

Avec le déterminant les

Les tuteurs et tutrices sont toujours disponibles.

Avec chaque

*Chaque **citoyen et citoyenne concerné-e** par cette campagne de prévention pourra participer au concours.*

Les formules de civilité les plus courantes

On utilise le terme Madame dès qu'une jeune femme atteint l'âge de 18 ans.

Madame, Monsieur,
Mesdames, Messieurs,
Mesdames et Messieurs les député-e-s,
Madame et Monsieur Estelle et Marc Petitpierre,
Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

QUELQUES CONSEILS

Féminisez ou masculinisez, selon les cas, les noms des métiers, titres et fonctions : le plombier, la plombière ; le chef, la cheffe ; une femme de ménage, un homme de ménage.

Employez des expressions génériques ou des pluriels : la clientèle, le personnel, les journalistes, les membres.

Employez des expressions telles que : celles et ceux, tous et toutes, chacun-e, quiconque, on, chaque, les personnes, celle ou celui.

Utilisez l'infinitif : Conditions pour la location d'une voiture : avoir 18 ans révolus, être titulaire d'un permis de conduire.

Une autre syntaxe est possible

Avant

Sécurité au sein du département

- L'employé ne peut entrer dans le bâtiment que durant les heures officielles de travail.
- Avant de quitter son bureau, l'utilisateur d'un ordinateur est prié de l'éteindre.
- L'employé qui oublie de pointer en partant aura ses heures supplémentaires non comptabilisées.

Après

Consignes de sécurité à l'intention du personnel du département :

- L'accès au bâtiment est interdit en dehors des heures officielles de travail.
- L'ordinateur doit être éteint avant de quitter sa place de travail.
- Les heures supplémentaires ne seront pas comptabilisées si les pointages n'ont pas été faits correctement durant la journée.

A NE PAS FAIRE

- Ne pas utiliser la parenthèse ou la barre d'exclusion pour séparer les deux genres. Seul le tiret est correct.
- Ne pas se satisfaire d'une phrase générique disant que « le masculin comprend le féminin » pour éviter la féminisation.

LEXIQUE

un acquéreur	une acquéreuse
un amateur	une amatrice
un assesseur	une assesseuse
un auteur	une autrice ou une auteure (plus courant)
un ayant-droit	une ayant-droit
un bailleur	une bailleuse
un cadre	une cadre
un chauffard	une chauffarde
un chef	une cheffe
un citoyen	une citoyenne
un collaborateur	une collaboratrice
un collègue	une collègue
un colonel	une colonelle
un commis administratif	une commise administrative
un compagnon	une compagne - une compagne
un concepteur	une conceptrice
un confrère	une consœur
un contractuel	une contractuelle
un contrevenant	une contrevenante
un curateur	une curatrice
un débiteur	une débitrice
un défendeur (juridique)	une défenderesse (juridique)
un défenseur	une défenseuse
un demandeur	une demandeuse
un demandeur (juridique)	une demanderesse (juridique)
un docteur en philosophie	une doctoresse - une docteure (qui possède un doctorat)
un dirigeant	une dirigeante
un donateur	une donatrice
un écrivain	une écrivaine
un électeur	une électrice
un élu	une élue
un employeur	une employeuse
un fournisseur	une fournisseuse
un homme de ménage	une femme de ménage
un importateur	une importatrice
un ingénieur	une ingénieure
un intéressé	une intéressée
un interne	une interne
un interrogateur	une interrogatrice
un intervenant	une intervenante
un investisseur	une investisseuse
un juré	une jurée
un lauréat	une lauréate
un législateur	une législatrice
un lieutenant	une lieutenant
un livreur	une livreuse
un maire	une mairesse ou une maire (plus courant)
un mandataire	une mandataire

un médecin	une médecin
un membre	une membre
un mineur	une mineure
un patron	une patronne
un plaignant	une plaignante
un policier	une policière
un pompier	une pompière
un porte-parole	une porte-parole
un possesseur	une possesseuse
un précurseur	une précurseuse
un prédécesseur	une prédécesseuse
un professeur	une professeure
un proviseur	une proviseure
un rapporteur	une rapporteuse ou rapporteure (utilisé en politique)
un rédacteur en chef	une rédactrice en cheffe
un recenseur	une recenseuse
un recteur	une rectrice
un homme sage-femme	une sage-femme
un sapeur-pompier	une sapeuse-pompière
un signataire	une signataire
un spoliateur	une spoliatrice
un successeur	une successeuse
un témoin	une témoin
un teneur de compte	une teneuse de compte
un testateur	une testatrice
un tuteur	une tutrice
un usager	une usagère
un utilisateur	une utilisatrice